



Compte-Rendu du CSAL du 16/01/2025

Ordre du jour :

- 1. Opérations sur emplois uniquement au sein de la Disi RAAB : transferts et transformations d'emplois (pour vote).**
- 2. Information sur les fonctionnaires en détachement, les contractuels et les apprentis à la Disi RAAB.**
- 3. Questions diverses.**

Les représentants CGT : Pascale Baldo, Arnaud Bourdin, Laurent Guiboud, Michel Celso et Gilles Chomette.

Ce CSAL était surtout l'occasion d'échanger dans un cadre officiel sur les sujets liés à l'absence de Loi de Finances 2025.

Après avoir entendu notre [déclaration liminaire](#), la direction a répondu sur certains points :

- La suppression des ponts naturels :

Suite à une interrogation de la CGT quant au nombre d'agents de la CID présents lors de ces jours, le directeur par intérim a déclaré qu'il faudra adapter le présentiel des CID au volume de présence dans les services.

Mais il a aussi déclaré que chaque ESI décidera du nombre d'agents de la CID présents lors de ces anciens ponts naturels. Les agents des CID à qui l'on impose désormais d'être au moins 2 apprécieront.

- Sur le futur budget 2025 :

Les Directions n'ont reçu que 20 % de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) au jour du CSAL.

La Direction s'attend à un impact sur l'activité de la Disi. Suite à l'annonce d'un coup de « rabot » du ministre Le Maire en 2024, l'administration centrale avait demandé à ce que les directions locales réfléchissent à des pistes d'économies concernant les dépenses.

La Disi a évoqué les frais de déplacement (en citant expressément les CID et SIL) ou les frais de formation en précisant qu'elle fera des économies de manière « équitable ».

La CGT a réagi en rappelant que les déplacements des CID et des SIL sont déjà réalisés en bonne intelligence même si les Directions locales n'informent pas suffisamment tôt de leurs demandes.

La CGT a également mis en garde la Disi contre les fausses économies sur les frais de transport. Sur certains trajets comme Paris-Clermont la fragilité de la ligne SNCF impose

de prendre des précautions, par exemple en partant la veille pour dormir à l'hôtel et éviter les retards en formation ou aux concours.

Dans le cadre des économies demandées, La CGT a pointé les dépenses liées « aux frais de représentation, » à l'image de la convention des cadres supérieurs à Clermont Ferrand en juillet dernier, et non liées à nos missions.

Opérations sur les emplois : transferts et transformations (hors Loi de Finances) au sein de la Disi RAAB :

Toutes ces opérations ont été effectuées sur des emplois vacants ou en passe de l'être.

Site	Transferts	Transformations
Clermont-Ferrand	1 B PAU de l'ESI Clermont vacant à la CID Cantal	1 B PAU vacant en 1 B Programmeur
Dijon	1 B PAU à l'ESI de Lyon	
Lyon	1 A analyste CID74 à CID42 1 B PAU CID42 à l'ESI Lyon 1 C PAU à l'ESI de Dijon	
Nevers		2 B admin en 2 B Programmeur

Site	Postes vacants par site
Disi Siège	1
Esi Clermont-Ferrand	11
Esi Dijon	6
Esi Grenoble	3
Esi Lyon	4
Esi Meyzieu	5
Esi Nevers	0
TOTAL	30

Le tableau des emplois et des effectifs tient également compte des stagiaires ENFIP avec prise de poste en 2025 et des contractuels.

Les effectifs au 31 décembre 2024 comptent 579 agents.

Pour plus de précisions sur les postes vacants, n'hésitez pas à contacter la CGT.

La CGT n'a pas participé au vote car elle ne participe jamais à ces manipulations sur les emplois.

Les représentants CGT sont venus à ce CSAL pour poser des questions sur les problématiques liées à l'absence de cadre budgétaire et recueillir le peu d'informations que la Disi était en mesure de nous donner ou qu'elle a consenti à nous donner, suivant les cas.

Informations sur les fonctionnaires en détachement, les contractuels et les apprentis à la Disi RAAB

Au 31 décembre 2024, 16 apprentis. Pour 2025, le nombre dépendra des crédits attribués.

Au 31 décembre 2024, 27 contractuels dont 5 en CDI.

En 2025, les contractuels embauchés sur un poste de B auront la possibilité, à l'issue de leur 1^{er} contrat, de basculer sur un CDI.

Site	Nombre de contractuels
Esi Clermont-Ferrand	10
Esi Dijon	2
Esi Grenoble	5
Esi Lyon	9
Esi Nevers	1
TOTAL	27

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter la CGT.

Questions diverses

- Suite aux différentes interventions de collègues dans les forums lycéens-étudiants, auprès des missions locales, dans les établissements scolaires, quel est le nombre de jeunes intéressés et surtout celui de ceux qui ont concrétisé en passant les concours ?

Réponse de la Disi : Pas de chiffre à donner mais tout de même la sensation d'avoir des « touches » positives.

- 3 agents techniques ont été embauchés sans concours à Meyzieu.
- 1 C technique embauché également à Nevers.

- Depuis longtemps, nous demandons à connaître le nombre de départs potentiels en retraite pour une année.

Ce qui est certains selon la Disi c'est que 144 agents sont nés avant 1964 et pourraient donc partir cette année. A ce jour, la Disi estime que 27 départs sont possibles en 2025. La réforme des retraites est malheureusement passée par là et contribue à rendre les estimations plus complexes. Une solution : le retrait de cette réforme !

- Est-ce que l'absence de Loi de Finances 2025 aura un impact sur les avancements d'échelons et sur le mouvement de mutation ?

La direction va se renseigner auprès de la DG.

- Depuis août 2022, la prise en charge des frais de transports publics est exonérée de cotisations sociales jusqu'à 75 % du coût des titres d'abonnement pour le salarié.

En l'absence de l'adoption du budget 2025, la prolongation de cette mesure au-delà du 31 décembre 2024 n'a pas été validée. Par conséquent, depuis le 1^{er} janvier 2025, la prise en charge des frais de transport par l'employeur revient donc au taux légal obligatoire de 50 pour cent. Qu'en est-il à la DGFIP ?

La direction va se renseigner auprès de la DG.